

Notice du Produit

Bactérine d'*Aeromonas salmonicida* - *Vibrio anguillarum* O1 & O2a - *Vibrio salmonicida* - *Moritella viscosa*

ALPHA JECT micro[®] 5

Émulsion injectable pour saumon atlantique

Pour usage vétérinaire seulement

Description :

Vaccin contre la furonculose, la vibriose, la vibriose des eaux froides et l'ulcère d'hiver contenant des cultures inactivées de par le formaldéhyde d'*Aeromonas salmonicida* (sous-espèce *salmonicida*), de *Vibrio anguillarum* sérotypes O1 et O2a, de *Vibrio salmonicida* et de *Moritella viscosa*.

Indications :

ALPHA JECT micro 5 est recommandé pour aider à la prévention de la furonculose due à *Aeromonas salmonicida*, de la vibriose due à *Vibrio anguillarum* sérotypes O1 et O2a, de la vibriose des eaux froides due à *Vibrio salmonicida* et de l'ulcère d'hiver dû à *Moritella viscosa* chez le saumon atlantique.

Mode d'emploi :

Amener le vaccin lentement à 15-20 °C en le gardant à la température ambiante pendant une nuit. Assurer une émulsion homogène avant utilisation en pressant et en secouant la poche de vaccin pendant environ 2 minutes. Vacciner les poissons sains, de 25 g ou plus, par voie intrapéritonéale avec une dose de 0,05 mL de vaccin par poisson. Il est recommandé que le poisson soit à jeun pendant au moins 48 heures et anesthésié avant la vaccination. Déposer la dose complète dans la cavité abdominale pour réduire le risque d'effets secondaires. L'aiguille d'injection doit avoir un diamètre de 0,7 ou 0,6 mm et avoir une longueur appropriée pour pénétrer la paroi abdominale de 1-2 mm. La totalité de l'aiguille doit être insérée dans la ligne médiane, environ une longueur-une longueur et demie de nageoire pelvienne en avant de la base de la nageoire pelvienne.

Précautions :

1. Vacciner les poissons en santé seulement.
2. Ne pas administrer à des poissons qui ont déjà reçu ce vaccin.
3. Vacciner les poissons destinés à la reproduction uniquement sur la base d'une évaluation bénéfice-risque réalisée par le vétérinaire responsable. Éviter la vaccination pendant la smoltification.
4. Ne pas vacciner dans les 60 jours précédant l'abattage.
5. Une période de 520 degrés-jours est recommandée après la vaccination, avant le transfert des poissons en mer.
6. Par mesure de précaution générale, il est recommandé d'effectuer la vaccination à une température de l'eau de 15 °C ou moins. Ne pas vacciner à des températures de l'eau inférieures à 1 °C ou supérieures à 18 °C.
7. Administrer seulement si le vaccin se présente comme une émulsion homogène de couleur blanche à crème. Le vaccin ne doit pas être utilisé s'il y a des signes d'une phase aqueuse brunâtre au fond du contenant. Contacter le distributeur pour obtenir des conseils supplémentaires.
8. S'assurer que tout le matériel de vaccination est désinfecté avant d'être utilisé.
9. S'assurer que la méthode de contention, de manipulation et d'administration minimise le risque d'auto-injection accidentelle. Ce produit est un composé à base d'huile minérale. L'auto-injection accidentelle peut entraîner une douleur intense et une inflammation importante et nécessiter des soins médicaux immédiats.
10. Des effets secondaires sous forme d'adhérences viscérales et de pigmentation peuvent être observés après la vaccination. On pourrait aussi noter après la vaccination une réduction transitoire du taux de croissance, en raison du stress de la manipulation.

11. La gravité des effets indésirables peut être influencée par différents facteurs tels que l'hygiène, la technique de vaccination, la taille des poissons lors de la vaccination, ainsi que la température de l'eau pendant la vaccination et dans les 6 à 12 premières semaines après la vaccination. Des poissons de petite taille et une température élevée de l'eau peuvent augmenter la gravité des effets indésirables.
12. Il n'existe aucun renseignement sur la compatibilité de ce vaccin avec d'autres produits médicinaux vétérinaires. La décision d'utiliser ce vaccin avant ou après tout autre médicament vétérinaire doit donc être prise au cas par cas.
13. Jeter tout produit inutilisé conformément aux exigences locales en matière d'élimination des déchets biomédicaux.
14. Garder hors de la portée des enfants.

À l'attention de l'utilisateur :

Ce produit contient de l'huile minérale. L'injection ou l'auto-injection accidentelle peut entraîner une douleur intense et une inflammation importante, surtout si le produit est injecté dans une articulation ou un doigt. Dans de rares cas, cela peut provoquer la perte du doigt touché si des soins médicaux immédiats ne sont pas prodigués.

En cas d'injection accidentelle de ce produit, consulter immédiatement un médecin, même si seulement une très petite quantité de produit a été injectée, et emporter la notice du produit avec soi.

Si la douleur persiste plus de 12 heures après l'examen médical, consulter de nouveau un médecin.

À l'attention du médecin :

Ce produit contient de l'huile minérale. Même si une petite quantité a été injectée, l'injection accidentelle de ce produit peut provoquer une inflammation importante qui peut, par exemple, entraîner une nécrose ischémique et même la perte d'un doigt. Des soins chirurgicaux spécialisés et IMMÉDIATS sont requis et peuvent nécessiter l'incision rapide et l'irrigation de la zone injectée, surtout s'il y a atteinte du tendon et de la pulpe du doigt.

Des auto-injections répétées peuvent aggraver les effets ou provoquer un choc anaphylactique.

Précautions :

Entreposer à une température entre 2-8 °C (35-46 °F).

Ne pas congeler. Protéger de la lumière.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : 10 heures.

Présentation :

ALPHA JECT micro 5 est offert en sacs à injection UVO de 250 ml (5 000 doses) et de 500 ml (10 000 doses).

Fabriqué par : PHARMAQ AS, Overhalla, Norvège

Distribué par : Zoetis Canada Inc., Kirkland, Québec